Rapport public Parcoursup session 2025

IFPRA - Lycée Arcisse de Caumont - BTS - Services - Tourisme - en apprentissage

Les données de la formation

Données de la procédure calculées le mercredi 01 octobre 2025.

IFPRA - Lycée Arcisse de Caumont - BTS - Services - Tourisme - en apprentissage (33204)

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de voeux confirmés	Nombre de contrats saisis
IFPRA - Lycée Arcisse de Caumont - BTS - Services - Tourisme - en apprentissage (33204)	Jury par défaut	Tous les candidats	18	152	15

Les critères utilisés en 2025

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Eléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultats académiques	résultats	notes des bulletins de première et de terminale	Très important
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Avis du chef d'établissement	Appréciations + notes bulletins + fiche avenir	Très important
Savoir-être	Autonomie	Appréciations bulletins + fiche avenir	Essentiel
	Savoir être	bulletins - fiche avenir	Essentiel
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Avis du conseil de classe	Appréciations bulletins + fiche avenir	Essentiel
Engagements, activités et centres d’ intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Expérience professionnelle et/ou personnelle	Argumentation, expérience	Très important

Prise en compte des enseignements de spécialité (EDS) en séries générale et technologique dans l'examen des vœux

Prenez-vous en compte les enseignements de spécialité (voie générale et technologique) dans votre examen des candidatures ?

Non.

Critères éliminatoires

Préciser les critères quantitatifs voire qualitatifs qui conduisent à ne pas classer certains candidats lors de l'examen des candidatures

- absentéisme
- discipline
- filière non adaptée

Critères « parcours en cordée de la réussite »

Vous avez indiqué au moment du paramétrage de vos critères généraux d'examen des vœux que votre formation prendrait en compte la participation des lycéens à une cordée de la réussite.Préciser si cette prise en compte a été effective lors de l'examen des candidatures

oui

Les modalités d’examen des vœux

Les modalités d'examen des voeux

- travailler sérieusment la lettre de motivation et mettre en évidence les expériences acquises

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Aucun traitement algorithmique n’a été mis en œuvre par la commission d’examen des vœux.

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

- Etre réactif aux sollicitations de l'établissement
- Avoir bien traviller son projet et être conscients des obligations dues à la formation par apprentissage

Signature :
Nathalie LE CLEACH,
Chef d'établissement de l'établissement IFPRA - Lycée Arcisse de Caumont